

SESSION DE FORMATION

Cahier de participation

*LES PETITS GESTES QUI
NOUS MÈNENT LOIN...*

LES SYNDICATS
ET L'APPLICATION DE
LA LOI SUR LA GESTION
DES MATIÈRES
RÉSIDUELLES



FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

Partenaire financier

Québec 



CSN

Confédération
des syndicats
nationaux

Service des
Relations du travail
Formation
Santé-sécurité
Environnement

LES OBJECTIFS DE LA SESSION

Objectif général

Fournir les outils de base qui permettront au syndicat de se mettre au travail rapidement dans le cadre de l'application de la Loi sur la gestion des matières résiduelles dans les milieux de travail.

Objectifs spécifiques

Expliquer la situation environnementale qui légitime la mise en application de la Loi sur la gestion des matières résiduelles;

Informé sur le contenu de la Loi en privilégiant les aspects qui concernent les milieux de travail et les syndicats;

Situer le rôle et les responsabilités du syndicat sur le plan de la protection de l'environnement dans son milieu de travail;

Se familiariser avec les tâches syndicales à réaliser en lien avec l'application de la Loi en milieu de travail.

PROGRAMME

DE LA SESSION

- 09h00 Accueil. Présentation de l'équipe de formation et des participantes, participants. Présentation des objectifs de la session et de son déroulement.
- 09h30 *Les grands enjeux en protection de l'environnement*
- 10h30 Pause
- 10h45 *Les principaux acteurs en protection de l'environnement*
- 11h15 *Présentation des faits saillants de la Loi sur la gestion des matières résiduelles*
- 12h00 Dîner
- 13h30 *La démarche syndicale*
- le rôle du syndicat
- les étapes à suivre
- 15h15 Pause
- 15h30 *La mise en route dans son milieu de travail (ateliers)*
- 16h00 Mise en commun et débat
- 16h45 Conclusion et évaluation de la session
- 17h00 Fin de la session

Un mot sur le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) et son partenaire, le gouvernement du Québec

Le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) a été créé afin de soutenir financièrement des projets permettant d'améliorer et de diffuser les connaissances et les pratiques respectueuses du développement durable, c'est-à-dire d'un développement social et économique qui permet aux collectivités d'utiliser les intérêts du capital ressource pour assurer leur bien-être, sans hypothéquer la capacité des générations suivantes à faire de même.

Le gouvernement du Québec a confié au FAQDD une enveloppe de 45 millions de dollars pour la mise en oeuvre d'un programme d'aide financière destinée à soutenir l'intégration du développement durable au cœur des comportements et des pratiques professionnelles des Québécoises et des Québécois. À cette fin, il s'est engagé à encourager les initiatives du milieu en soutenant des projets favorisant la concertation entre les acteurs tout en stimulant l'essor d'entreprises québécoises en environnement, tant sur les plans local, régional et national qu'international.

Plus spécifiquement, le FAQDD privilégie des projets dont les interventions, face à un problème environnemental, se situent le plus en amont possible en vue d'un développement durable, plutôt que les activités de réparation des dégâts, en aval.

À cet effet, il entend aider financièrement des organismes à mettre en oeuvre des campagnes d'information, de sensibilisation et de formation aux pratiques respectueuses du développement durable. Le FAQDD entend également soutenir la mise en oeuvre de projets de cueillette et d'analyse d'information, afin de produire des outils de gestion environnementale intégrant le développement durable par les organismes à but non lucratif, les municipalités, les entreprises et les associations.

Que deviennent les matières que nous récupérons?

Les matières récupérées offrent des possibilités de recyclage étonnantes. En voici quelques unes: (source *Recyc-Québec*)

Le papier :

le papier fin récupéré est utilisé pour produire :

- du carton plat et ondulé;
- du papier à usages commun et sanitaire;
- des enveloppes postales;
- le papier journal récupéré est utilisé pour produire :*
- des contenants en pâte moulée (boîtes à œufs);
- des isolants à fruits;
- de la litière pour les animaux;
- du carton plat les boîtes;
- le rembourrage des enveloppes "matelassées" protectrices.

Le carton :

Le carton récupéré est utilisé pour produire :

- des boîtes de carton (carton ondulé)
- du papier kraft ;
- des matériaux de construction tels que : les revêtements de toiture ; les isolants de cellulose ; du compost.

Les pneus :

Les pneus hors d'usage sont utilisés pour produire :

- des tapis divers;
- des semelles;
- des membranes et panneaux d'insonorisation;
- des pare-éclats pour dynamitage;
- des roues de bacs roulants;
- des garde-boue;
- des tuiles de revêtement de sol;

- des raccords flexibles;
- des bases de balises;
- de l'asphalte caoutchoutée.

Le caoutchouc:

Le caoutchouc récupéré est utilisé pour produire :

- des agendas ;
- des étuis pour cartes routières, d'affaires, de crédit;
- des porte-documents ;
- des port-folios.
- des contenants de récupération d'huiles usées;
- des membranes géotextiles;
- des pièces d'automobiles;
- de la corde;
- des bases de panneaux de signalisation routière;
- des matériaux de construction tels que : planches, bois synthétique, madriers, poutres, panneaux isolants, etc.;
- des constituants d'appareils électroménagers;
- des cassettes audio et vidéo;
- des manches d'objets divers tels que : ciseaux, brosses à cheveux, grattoirs à neige d'automobile, etc.;
- des coques de bateaux;
- des tuiles à plancher;
- des granules d'emballage;
- des toiles agricoles;
- des cages pour animaux;
- des baignoires;
- des bacs de récupération et des composteurs domestiques;
- des bacs roulants et tout usage;

Les plastiques:

Les plastiques récupérés sont utilisés pour produire :

- des sacs à magasinage et à rebuts;
- des récipients et des couvercles;
- des meubles de jardin des clôtures;
- des vêtements de polar;
- des jouets;
- des boîtes à fleurs;
- du mobilier urbain;
- des bottes de pluie;
- des tuyaux de drainage, d'irrigation, d'égouts domestiques, etc.;
- des palettes de manutention;
- des paniers à rebuts;
- des rampes;
- des fibres de polyester pour la fabrication de poils de pinceaux, de chandails, de rembourrage pour les sacs de couchage;
- des épingles à linge ;
- des contenants de récupération d'huiles usées ;
- des pièces d'automobiles;
- de la corde ; des cintres;
- des bases de panneaux de signalisation;
- des matériaux de construction tels que: planches, bois synthétique, madriers, poutres, panneaux isolants, etc.;
- des constituants d'appareils électroménagers;
- des cassettes audio et vidéo;
- des manches d'objets divers tels que: ciseaux, brosses à cheveux, grattoirs à neige d'automobile, etc.;
- des coques de bateaux;
- des tuiles à plancher;
- des granules d'emballage;
- des toiles agricoles ;

- des cages pour animaux ;
- des baignoires ;
- des bacs de récupération et des composteurs domestiques ;
- des bacs roulants et tout usage

Les métaux:

L'acier récupéré est utilisé pour produire :

- des pièces de moteur;
- des outils;
- des boîtes de conserve;
- des clous;
- des cadres;
- du laminé plat pour faire des appareils électroménagers;
- des structures d'acier: pour les ponts; bâtiments; automobiles;

L'aluminium récupéré est utilisé pour produire:

- des canettes;
- du papier d'emballage;
- des meubles de jardin;
- des contenants divers;
- des matériaux de construction;
- des constituants d'automobile.

Le verre :

Le verre récupéré est utilisé pour produire :

- des contenants tels que: bouteilles ; pots ; verres ; des matériaux isolants de fibre de verre;
- des agrégats pour: les fondations de route; des blocs de béton; l'asphalte;
- des micro-billes de verre pour la peinture réfléchissante ou comme abrasif;
- des carreaux de céramique;
- du sablage au jet.

Session de formation

Région _____ Secteur _____ Date _____

Fiche d'évaluation

À votre avis, cette session de formation vous a-t-elle permis d'atteindre les objectifs qui suivent?
Indiquez votre appréciation en encerclant le chiffre approprié :

(1. Pas du tout 2. Peu 3. Moyennement 4. Beaucoup 5. Tout-à-fait)

1. J'ai pris conscience de la nécessité d'agir en faveur de la protection de l'environnement dans mon milieu de travail 1 2 3 4 5
2. Je comprends l'importance stratégique de l'action des syndicats et des citoyens 1 2 3 4 5
3. Je me sens capable d'informer sur les grands objectifs de la Loi et sa portée pour les milieux de travail 1 2 3 4 5
4. Je me sens à l'aise pour expliquer le principe des 3RV-E 1 2 3 4 5
5. Je situe le rôle et les responsabilités du syndicat en lien avec l'application de la Loi 1 2 3 4 5
6. Les étapes à suivre sont claires pour moi 1 2 3 4 5
7. Je me sens capable de commencer le travail dans mon milieu 1 2 3 4 5

Indiquez votre appréciation du déroulement de la session

(1. pas intéressant 2. peu intéressant 3. moyennement intéressant
4. intéressant 5. très intéressant)

1. La discussion sur *Les grands enjeux en protection de l'environnement* 1 2 3 4 5

Ce cahier de participation sera utilisé dans le cadre d'un vaste programme de formation pour les syndicats CSN, subventionné par le Fonds d'action québécois pour le développement durable (FAQDD) et son partenaire, le gouvernement du Québec.

Publié par la Confédération des syndicats nationaux

Production :

Service des relations de travail

Formation

Santé-sécurité-environnement

Recherche et rédaction :

Lyne Blanchette, Service des relations de travail

Daniel Sénécal, Service des relations de travail

20 mars 2002



Confédération des syndicats nationaux

**1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5**